ILS TIENDRONT UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LUNDI PROCHAIN

La colère des professeurs hospitalo-universitaires

Le Syndicat national des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires (Snechu) mobilise ses troupes. Le syndicat a appelé à une assemblée générale pour le lundi, 19 septembre, à Alger pour décider, entre autres, comment répondre à la dernière instruction du Premier ministre relative aux départs à la retraite. Quelle riposte choisiront les enseignants hospitalo-universitaires qui revendiquent un âge fixe pour le départ à la retraite ?

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - La menace de grève plane sur les centres hospitalo-universitaires. La dernière instruction du Premier ministre qui a décidé de repousser l'âge de la mise de fin de fonction de chef de service à 67 ans au lieu de 65 ans et la poursuite des activités de soins au-delà de 70 ans a soulevé la colère du Syndicat national des chercheurs hospitalo-universitaires. Ce dernier a décidé, à son tour, de ne pas rester les bras croisés.

Contestant, en particulier, le recul du gouvernement sur la décision des départs à la retraite à l'âge de 70 ans, les enseignants chercheurs hospitalo-universitaires ont décidé de riposter. Et c'est le lundi, 19 septembre, qu'ils vont choisir la forme de la riposte lors de leur assemblée générale qui se tiendra à l'amphithéâtre du CPMC, à Alger. «S'il faut aller vers une grève générale, nous irons vers une grève générale», a déjà soutenu la présidente du Syndicat national des chercheurs hospitalo-universitaires.

Le syndicat qui dénonce un revirement de situation se dit poignardé dans le dos. Puisqu'en mars dernier, le Premier ministre a répondu favorablement à la revendication du Snechu pour fixer un âge de départ à la retraite à 70 ans et une mise de fin de fonction de chef de service à 65 ans.

Le but étant de permettre à la nouvelle génération d'accéder aux postes supérieurs. Une génération âgée, d'ailleurs, pour la plupart de plus de 50 ans aujourd'hui et qui attendait depuis une trentaine d'années pour occuper des postes supérieurs.

Applaudie par le syndicat, la décision des départs à la retraite, et en particulier celle relative à céder les postes de chefferie de service, n'a pas été du goût de toute la corporation. Puisqu'une partie des chefs de service ont qualifié la décision du Premier ministre d'une chasse aux sorcières.

Quatre mois plus tard, Sellal qui a reçu une délégation de chefs de service a tout de suite écarté sa précédente instruction pour publier une nouvelle décision, tombée comme un véritable coup de massue. Une gifle pour le Snechu qui était en pleine préparation du concours d'accès aux chefferies de service, prévu pour la fin de l'année en cours. D'ailleurs, le sort de ce concours est, à ce jour, incertain, selon le syndicat.

Environ 1 200 candidats devaient concourir pour 202 postes de chefferie de service. Aujourd'hui, le chiffre est réduit de presque de moitié. 110 postes seulement seront libérés d'ici le 23 septembre prochain.

En attendant, les activités de soins et de formation risquent de connaître une perturbation dans les jours à venir.

S. A.

Photos : DR

Retour aux mouvements de contestation ?

SON ENTRÉE EN ACTIVITÉ EST PRÉVUE POUR 2017

Tous les produits industriels seront contrôlés par le LNE

A compter du premier semestre 2017, les produits industriels comme les appareils électroménagers, les appareils à gaz et les autocuiseurs, les jouets et les articles de puériculture, les articles en tissus et cuirs, les fournitures scolaires, les matériaux de construction et les produits cosmétiques seront soumis au contrôle au niveau du Laboratoire national d'essais (LNE).

C'est ce qu'a déclaré le directeur général de ce laboratoire, M. El Yazid Benmezaï, dans un entretient à l'APS. Selon la même source, «une fois en activité, le LNE va améliorer la prise en charge des missions de contrôle des produits industriels dans le cadre de la politique nationale de la qualité relatives à la protection de la santé, la sécurité et des intérêts matériels et moraux des consommateurs ainsi que la protection de la qualité de la production nationale vis-à-vis de la concurrence déloyale».

En effet, la mise en service du premier Laboratoire national d'essais en Algérie, spécialisé notamment dans le contrôle des produits industriels, prévue pour 2015 mais retardée «pour plusieurs acteurs», est perçue comme «un investissement qui renforcera le dispositif relatif au contrôle de la qualité et à la répression des fraudes mis en place par le ministère du Commerce». A en croire la même source, le LNE va également «assurer l'assistance aux laboratoires de répression des fraudes dans différents domaines techniques et principalement la maintenance des équipements et les opérations métrologiques».

Protéger la santé et la sécurité des consommateurs.

En effet, dans le cadre de ses activités commerciales, le laboratoire fournira des prestations d'essai aux opérateurs dans le cadre de l'obligation de l'autocontrôle, et aux organismes chargés de l'évaluation de la conformité et de la certification. Il fournira, en outre, des prestations relatives à la confection des outils et bancs d'essai pour les fabricants et des prestations métrologiques (étalonnage et vérification) aux opérateurs. Mais avant le lancement des travaux de ce laboratoire, sa direction générale procédera à l'acquisition d'un lot d'équipement d'une valeur de 1,4 milliard de dinars et au recrutement d'un «personnel qualifié».

Les travaux de réalisation de l'infrastructure entamés en 2008 sont complètement achevés. «Pour le démarrage des activités, il est également nécessaire de budgétiser le laboratoire pour pouvoir recruter le personnel nécessaire », a ajouté M. Benmezaï. Selon lui, le LNE, qui est un laboratoire de «répression des fraudes n'a pas le droit à l'erreur, pour ce faire, il doit disposer d'un personnel technique qualifié, afin de mener à bien ses missions».

A ce titre, la préparation du personnel sera réalisée sur trois phases successives, à savoir l'acquisition des notions théoriques nécessaires pour la réalisation des essais, l'organisation des stages pratiques au niveau des laboratoires existants en Algérie ainsi que l'organisation des formations qui seront assurées et prises en charge par les fournisseurs des équipements.

D'un coût global estimé à environ 1,4 milliard de DA, le laboratoire est situé dans la nouvelle ville de Sidi-Abdallah (près d'Alger), sur une superficie de plus de 6 100 m².

R. N.

AÏD EL-KEBIR

Permanence assurée et citoyens confus

Les commerçants concernés par la permanence durant ces deux derniers jours l'ont tous assurée, a-t-on appris auprès de l'Association nationale des commerçants et artisans (Anca). Certains citoyens ne partagent pas cet avis car pensant que ce sont tous les commerces qui doivent ouvrir les jours de l'Aïd.

Naouel Boukir - Alger (Le Soir) - Le dispositif de permanence prévu pour ces deux jours de l'Aïd porte sur plus de 4 800 boulangeries ainsi que 20 000 commerces d'alimentation générale et de fruits et légumes, et d'autres commerces de produits de large consommation.

Il faut savoir que tout programme de permanence est, par essence, l'assurance d'un service minimum. En effet, seulement 30% des commerces de produits de large consommation ont été mobilisés par les APC et le ministère du Commerce.

Selon Hadj Tahar Boulenouar, président de l'Anca, «aucune réclamation officielle n'a été réceptionnée par l'Association au niveau national, que ce soit de la part des citoyens ou des associations de protection du consommateur». Il rappelle à ce propos que certaines chaînes télévisées sèment la confusion chez les citoyens en faisant la tournée des magasins fermés et qui ne sont précisément pas concernés par la permanence. Toutefois, ce sont les APC qui n'ont pas assumé leurs responsabilités de communication. A savoir l'affichage des listes des commerces permanents durant les deux jours de l'Aïd dans les espaces publics. C'est pourquoi le consommateur se trouve perdu à chercher les commerces ouverts car n'étant pas au courant de ceux mobilisés pour la permanence.

Par ailleurs, Boulenouar a rappelé que les prix de fruits et légumes ont quelque peu augmenté durant ces jours fériés en raison du décalage de l'offre. Effectivement, les agriculteurs ont suspendu leurs récoltes deux ou trois jours avant l'Aïd El-Kebir. Ils reprendront probablement demain ou après-demain, a ajouté l'intervenant. Une fois que l'activité normale reprendra, les prix se stabiliseront certainement.

N. B.